



FÉDÉRATION VALAISANNE DE COOPÉRATION



Billet du Président	3
Nos partenaires officiels	5
Nos activités	7-11
Les commissions et le bureau	7
Information et sensibilisation	8
Projet de sensibilisation en Suisse	9
Formation : Forum "Agriculture familiale - Agroécologie et permaculture"	10-11
Projets acceptés en 2015	12-16
Nos membres	17
Comptes et résultats	18-19

Impressum

Rédaction :

Evelyne Bezat
Donna Bezat

Collaboration :

Jean-Pierre Desarzens
Grégoire Raboud
Stève Turin

Graphisme :

Palabre77, Monthey & VALAIS SOLIDAIRE

Impression :

Imprimerie des Colombes, Collombey-Le-Grand

Photos :

Associations membres (photos projets)
Sans mention : VALAIS SOLIDAIRE
p.3 et 4 : Photos G. Berthoud, 1872 Troistorrents
Couverture : Photo Association FXB International

VALAIS SOLIDAIRE est partenaire de la Direction du développement et de la coopération (DDC), l'organe du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) en charge de la coopération internationale.



L'Etat du Valais soutient VALAIS SOLIDAIRE ainsi que les projets des associations membres.



Soutiennent également VALAIS SOLIDAIRE :
La Ville de Monthey et la Loterie Romande.



Avec le soutien de la
 Loterie Romande



L'aide au développement a toujours fait débat. **Nombre d'affirmations, sorties de leur contexte, risquent de causer plus de tort que de bien.** Par exemple, certains politiciens seraient prêts à bondir sur la déclaration de F. Kpatindé pour justifier une diminution de l'aide publique au développement (APD) de la Confédération, d'autant plus qu'une telle affirmation émane d'un « bénéficiaire » potentiel, dont l'engagement professionnel dissuade de remettre en cause son opinion. **Mais toute réalité a souvent deux faces.**

L'aide au développement : quel impact ?

En physique, les lois sont universelles, mais elles ne s'appliquent pas de la même manière aux petits ou aux grands. Si une mouche peut grimper les murs et marcher au plafond, il n'en va pas de même pour un homme. Dans le premier cas, les forces faibles dominent, ce qui permet à la mouche, légère, d'adhérer à une surface verticale ; dans le deuxième cas, la force de la gravitation domine, ce qui empêche l'homme d'imiter la mouche au risque de tomber.

En économie, les lois libérales ne s'appliquent pas de la même manière aux PME qu'aux multinationales. Les premières ont comme objectif de (sur)vivre et donner du travail à leurs employés, les secondes d'optimiser le rendement des actionnaires. Les premières suivent des règles locales (fiscalité des entreprises contrôlée), les secondes, de par leur structure multinationale (maison-mère et filiales), utilisent une ingénierie fiscale (sur- et sous-facturation) pour faire apparaître

leurs bénéfices dans les pays (voire les cantons) à faible imposition.

L'aide au développement n'échappe pas à ces règles. L'APD des pays (multilatérale et bilatérale) ne peut être comparée à l'aide au développement des ONG.

« L'aide au développement n'a jamais développé aucun pays africain »

Francis Kpatindé
Journaliste du Bénin
ancien porte-parole du HCR

Tout Etat cherche d'abord - ce qui ne signifie pas exclusivement - à accroître ses richesses et son pouvoir. L'aide s'inscrit alors dans **une relation intéressée** par laquelle les donateurs consentent un effort financier pour conquérir des marchés, maintenir et accroître leurs aires d'influence et promouvoir les intérêts de leur classe dirigeante. Certains estiment que deux tiers des flux d'APD fournis en 2003 représentent une « aide fantôme » : 20 % de l'aide sont investis dans des projets de coopération technique inefficaces dont les prix surfaits profitent essentiellement aux consultants des pays donateurs, 14 % de l'APD sont enregistrés au titre de mesures de désendettement qui ne correspondent



qu'à des jeux d'écritures comptables ; de plus, l'APD se trouve gonflée par des coûts de transaction excessifs liés aux frais administratifs et de coordination de l'aide ; et pour finir, une part croissante de l'APD enregistre les frais d'accueil des requérants d'asile dans les pays industrialisés durant les douze premiers mois de leur séjour.

Malgré cela, toute contribution publique est-elle nécessairement guidée par des motifs d'enrichissement ? Pour de nombreuses personnes et instances engagées dans la coopération, y compris au niveau étatique, **l'APD renvoie au contraire à un idéal et à un impératif moral.** L'aide serait de nature désintéressée, motivée par des préoccupations humanitaires et des valeurs démocratiques. Elle vise à lutter contre la pauvreté et à promouvoir le respect des droits humains. Pour certains, elle répond aussi à une culpabilité et participe à la réparation d'une faute (l'exploitation coloniale).

Quant aux ONG, si certains projets n'ont rien apporté aux pays bénéficiaires pour des raisons d'erreurs d'appréciation, de manque de prise en compte et de collaboration des bénéficiaires, d'autres respectent certains critères de développement durable comme la participation des « bénéficiaires »,

l'utilisation de technologies appropriées et de savoirs locaux, un ancrage sur place (association partenaire), une collaboration où chaque partenaire s'enrichit du savoir de l'autre et participe à une prise de conscience réciproque des problèmes de développement, où les exigences du « Nord » en matière de bonne gouvernance sont progressivement intégrées, où les attentes du « Sud » sont prises en considération. **Le bilan de la coopération est donc à nuancer : imperfection ne veut pas dire échec.**

De son côté, **Valais Solidaire** se définit comme une passerelle entre aide publique et projets des ONG, entre soutien national et engagement personnel. Les Associations membres (AM) de notre fédération, ainsi que les associations partenaires, s'inscrivent dans un processus d'apprentissage en vue d'améliorer l'efficacité de leur intervention. Valais Solidaire aide les AM dans la conception de projets, l'élaboration de stratégies-programmes et de cadres logiques, la tenue d'une comptabilité. **C'est dans ces conditions seulement que l'APD pourra aider des communautés à se développer.**

*Grégoire Raboud
Président de Valais Solidaire*

2015, une année de négociations

Depuis plusieurs années, la Confédération, par la Direction du Développement et de la Coopération (DDC), ainsi que l'État du Valais, soutiennent financièrement Valais Solidaire et les projets de ses membres. **Ces contributions, ratifiées par des contrats, ne sont pas des dons**, mais le résultat d'engagements pris par les différents partenaires. **Les accords sont de durée déterminée et leur reconduction n'est pas automatique.** Ils font l'objet de **négociations** fondées sur une planification stratégique et financière soumise par la fédération. A la manière des requêtes de financement déposées par les Associations membres (AM), le « projet » de Valais Solidaire, valable sur une durée de quatre ans, fixe les objectifs majeurs et la mise en œuvre programmatique et financière de la fédération.

Comme le mandat de prestation signé avec l'État du Valais et l'accord de programme

établi avec la DDC arrivaient tous les deux à échéance le 31 décembre 2015, Valais Solidaire s'est donc attelé à l'élaboration de sa nouvelle « **Planification 2016 - 2019** » (disponible sur le site valaissolidaire.ch, sous « Publications »).

Valais Solidaire avait bénéficié durant la période 2013-2015 d'une contribution accrue de la DDC. En effet, dès 2013, les critères de partenariat pour les ONG suisses avaient changé et quelques associations valaisannes se trouvaient lésées. Le régime de faveur accordé à Valais Solidaire avait donc pour but de faciliter leur intégration au sein de la fédération, à qui la DDC déléguait maintenant l'ensemble des demandes de contributions faites par les ONG valaisannes. **A l'issue de cette phase, Valais Solidaire devait par contre s'aligner sur les autres fédérations cantonales**, dont la contribution négociée couvre au maximum 40 % du financement de l'inté-

Principe de subsidiarité appliqué aux fédérations cantonales de coopération :

La contribution versée par la DDC ne peut excéder 40% de l'intégralité des charges du Programme présenté par une fédération cantonale. Cette notion de « Charges » inclut aussi bien les frais administratifs que le financement des **activités de la fédération** et celui des **projets des Associations membres (AM)**.

Le **Canton**, les **Communes valaisannes** et les **AM** - par leurs cotisations et les Contributions de Conduite de Projets (CCP) -, apportent donc près de 60 % du financement de Valais Solidaire.

6 Nos partenaires officiels

gralité de leur programme (v. encadré p. précédente). **Sans un accroissement de la part cantonale**, ces contraintes ramenaient donc Valais Solidaire vers **des volumes financiers nettement plus modestes**.

Hélas, malgré les efforts déployés auprès de la Confédération et du Conseil d'État, Valais Solidaire n'a obtenu ni une augmentation de la manne cantonale, ni une prolongation d'un quelconque statut transitoire. Pour toutes les fédérations le ratio se devait d'être le même : égalité de traitements, difficultés similaires, à l'instar de la DDC, elle-même tributaire des décisions du Parlement. Quant au Canton, le contexte économique et politique rendait vaine toute demande de hausse des subventions. L'obtention de fonds publics n'est décidément pas une sinécure !

Fin 2015, les accords avec l'État du Valais et la DDC sont conclus.

Les nouvelles clauses limitent évidemment la marge de manœuvre de la fédération. Valais Solidaire devra faire preuve d'ingéniosité et de ténacité pour mettre en œuvre son programme, faire face à la croissance de ses membres et à la multiplication des demandes de financement de projets. Néanmoins, en regard du contexte difficile, le Comité et le bureau de la fédé-

Communes solidaires 2015 :
Monthey, Sion, Sierre



un label qui compte !

ration sont heureux d'avoir pu mener à bien ces négociations. **En dépit d'une mauvaise conjoncture, grâce aux accords conclus, les AM bénéficieront de fonds publics pour leurs projets** et pourront faire appel aux compétences déployées par Valais Solidaire et le Fédéréseau.

Les communes valaisannes

Les Communes valaisannes constituent un enjeu majeur pour Valais Solidaire. La fédération cherche en effet à **développer des partenariats** avec elles, aussi bien pour soutenir ses activités et les projets de ses membres, que pour **sensibiliser les autorités valaisannes** sur la problématique de la coopération au développement. Parallèlement, **les avantages pour une**

Les avantages pour les collectivités publiques valaisannes

Simplicité

- Guichet unique (évite la multiplication des demandes)

Qualité

- Projets avec « label » VALAIS SOLIDAIRE

Expertise

- Grâce à une structure et un savoir-faire existants (Commissions technique et financière)

Suivi

- Projets et financements

Subsidiarité fédérale

- 3 francs valaisans pour la coopération ⇒ 2 francs de la Confédération.

commune sont multiples (v. ci-dessus) : expertise en matière de projets et choix facilités, participations communales valorisées à travers les différents canaux d'information de la fédération. Les communes donatrices se voient ainsi décerner le **label "Commune Solidaire"**.

Au cours de l'automne 2015, Valais Solidaire a écrit à plusieurs communes afin de présenter les activités de la fédération et les projets à soutenir. Avec l'appui des AM, localement bien implantées, le Président et la Secrétaire générale ont pu rencontrer les Présidents des villes de **Sierre, Sion, Monthey** et le Conseil municipal de **Liddes**.

Valais Solidaire remercie vivement ces communes pour leur accueil, leur précieuse collaboration et les **promesses de dons** totalisant la belle somme de CHF 23'500.– !

Les commissions et le bureau

Les commissions (composées exclusivement de bénévoles) et le bureau (0.8 EPT) constituent la colonne vertébrale de Valais Solidaire. Sans eux, notre fédération serait creuse et n'aurait certainement pas duré. Mais que ce soit pour les uns ou pour les autres, nos instances sont à votre disposition. N'hésitez pas à nous contacter !

La Commission d'Information (CI)

Paradoxalement, 2015 aura été une année durant laquelle Valais Solidaire s'est imposé comme **un acteur important dans le débat Nord-Sud**, mais qui aura vu son élan être coupé par les difficiles négociations menées avec l'État du Valais et la DDC.

Radio Chablais a terminé sa série de présentation des AM durant le premier trimestre, à la satisfaction de tous.

En mai, **les journées de formation** (v. p.10-11) ont retenu l'attention des médias valaisans : Rhône fm, Canal 9, le Nouvelliste. En outre, des visites ont été faites dans plusieurs **communes**, qui ont toutes manifesté leur intérêt... voire se sont engagées financièrement.

Ce sont là des pas très réjouissants.

En fin d'année, la CI a fait des 17 Objectifs du développement durable (ODD) le fil rouge de sa communication médiatique tout au long de l'année 2016.

..... J.-P. Desarzens
Président de la CI

La Commission Technique (CT)

La CT s'est réunie à deux reprises en 2015, au printemps et en automne.

Les rencontres de la CT ont pour but de finaliser un processus de décision quant aux demandes de subvention des AM pour leur projet. Auparavant, des discussions ont lieu entre les membres de la CT sur la plate-forme internet du Fédéréseau. Elles se poursuivent par des demandes d'éclaircissement et des questions posées aux AM.

Sur les 11 projets présentés, 9 ont été acceptés. Ils se situent dans trois continents (Afrique, Asie, Europe) et neuf pays : Burkina Faso, Mali, Myanmar, RDC, Rwanda, Sénégal, Somalie, Suisse et Togo (v. p. suivantes). Leurs champs d'activité touchent à la formation (3 projets), à des activités génératrices de revenus (3 projets), à la santé/hygiène (2 projets), à la sensibilisation en Suisse (1 projet).

La contribution totale accordée pour ces 9 projets se monte à **CHF 390'096.-**

..... S. Turin
Président de la CT



Le bureau

Après deux années passées à Valais Solidaire en tant que Chargée de communication, **M^{me} Hélène Bourban** a malheureusement quitté notre fédération. Déjà engagée auprès

d'Action de Carême et voyant sa famille sur le point de s'agrandir, Hélène a préféré limiter ses engagements professionnels. Valais Solidaire regrette cette décision et tient à saluer l'excellent travail accompli par Hélène. Nous lui adressons nos meilleurs voeux de bonheur auprès des siens et un plein succès dans sa carrière !

C'est **M^{me} Donna Bezat**, ayant déjà travaillé en 2013 pour Valais Solidaire, qui l'a remplacée. Titulaire d'un Bachelor de l'université de Fribourg, connaissant bien la fédération et très engagée dans la communication visuelle, Donna a rejoint Valais Solidaire le 1^{er} juillet 2015.

La fédération et le secrétariat sont heureux de l'accueillir et lui souhaitent beaucoup de plaisir dans cette nouvelle activité.





Communiquer ou juste diffuser ?

L'information est partout ; les moyens de la propager largement et sans coût offrent à la majorité d'entre nous l'opportunité de dire presque tout à presque tous, de manière quasi instantanée. Réactivité, concision, omniprésence sur les médias sociaux deviennent alors les atouts majeurs pour capter et maintenir une attention générale happée par des news pléthoriques, mais parfois terriblement creuses. On s'interroge alors : communiquer se réduit-il à diffuser vite et en masse ?

Loin des phares d'une actualité frénétique, Valais Solidaire ne cherche pas à tout dire le plus rapidement possible, mais à faire savoir l'essentiel au bon moment. Avec les moyens dont elle dispose - sites internet, Lettre de Nouvelles, page Facebook -, la fédération souhaite jouer un rôle de carrefour de l'information : d'un côté, elle permet à ses membres et à tous ceux qui

ont la fibre solidaire de se tenir au courant des événements remarquables liés à la coopération, de l'autre, elle donne à ses associations et partenaires une place pour faire connaître leurs engagements et réalisations.

Nos moyens de transmission

Notre **Lettre d'information** doit sa forme actuelle à Hélène Bourban, alors Chargée de communication (v. p. 9), qui l'a élaborée et envoyée sans faille mois après mois pendant environ un an. Mensuelle, destinée avant tout à nos ONG et créée pour elles, la Lettre donne la priorité aux

Associations Membres (AM) et à la vie de Valais Solidaire. Elle répercute également des manifestations, publications et autres, en provenance des différentes fédérations latines ; des offres d'emploi et de formation complètent le tableau.

L'essentiel de notre newsletter se retrouve sur le site de Valais Solidaire, où nous avons l'occasion de développer plus longuement certains points et de faire connaître en plus les événements pertinents qui nous parviennent entre deux lettres. Sur l'un comme sur l'autre de ces supports, **nous accueillons volontiers toutes les annonces de nos AM !**





- A :** L'organigramme de la fédération, les documents officiels, les infos pour les nouvelles ou futures associations, les dossiers de demande de financement, les fiches techniques des projets accomplis ou en cours.
- B :** Des communications réservées à nos AM.
- C :** Des informations sur les autres fédérations ou provenant d'elles et non relayées par Valais Solidaire (dans ce cas, elles figurent sur la page du Fédéréseau consacrée à ces fédérations, et non sur celle de Valais Solidaire) ; les événements et publications des groupes privés (p. ex. « Groupe Agro-écologie et Permaculture »).
- A et B :** Certaines actualités plus spécifiquement valaisannes.
- A et C :** Une présentation de Valais Solidaire et de ses AM, les rapports d'activités, l'aperçu des projets; les annonces d'événements parvenues après la publication de notre Lettre mensuelle.
- A et B et C :** Les événements de nos AM et ceux de Valais Solidaire, les offres d'emploi et de formation.

Lieu ouvert à tous, **notre site web** joue également un rôle d'information auprès du public.

Valais Solidaire dispose aussi d'une plage sur le **site du Fédéréseau**. Là encore, nos membres ont leur place ; y publier leurs contenus permet à ceux-ci d'être vus plus largement par les autres fédérations romandes et par tous les visiteurs. En outre, la plateforme du Fédéréseau est une structure performante qui comporte aussi une partie "privée", un intranet efficace. Celui-ci permet à ceux qui en font partie d'échanger des informations et de dialoguer de manière sécurisée dans des groupes fermés ou modérés. Une démarche est en cours, pour proposer aux membres de nos associations de disposer d'un compte personnel, qui leur permettra entre autres de recevoir des notifications liées à nos publications.

Discrète côté réseaux sociaux, la fédération assume une présence encore tâtonnante sur **Facebook**. Nous espérons y faire des progrès, afin de renforcer le dialogue avec nos membres et les autres acteurs de la coopération.

Adresses utiles :

Site de Valais Solidaire: www.valaisolidaire.ch
Site du Fédéréseau: <http://federeso.ch>



97-15

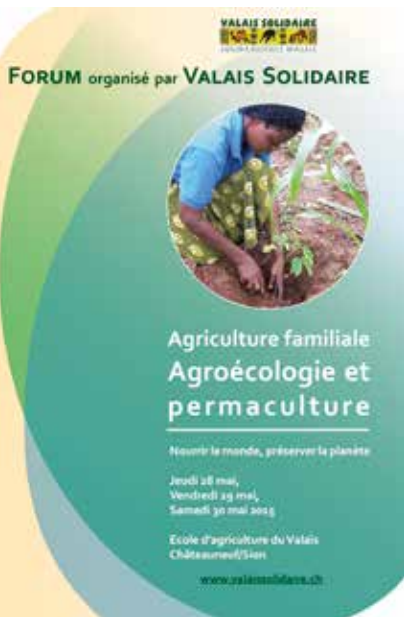
Magasins du Monde

Montant financé :

CHF 4'000.- (Total projet CHF 38'875.-)

Le thé connaît actuellement un engouement sans précédent, mais les questions liées au commerce équitable ne sont pas du tout ou très peu abordées. Par la campagne « Thé sûr ? », les Magasins du Monde (MdM), à travers l'exemple du thé, veulent sensibiliser aux inégalités des échanges commerciaux et montrer les alternatives intégrant les trois dimensions du développement durable :

- économique : garantie d'un revenu rémunérateur et stable sur le long terme
- social : renforcement d'organisations de producteurs et soutien de projets sociaux
- environnemental : thé issu de l'agriculture bio.



Formation

Agroécologie et permaculture, qui associent techniques de culture, protection/régénération de l'environnement et art de vivre, touchent à la fois de nombreuses organisations actives dans la coopération au développement et tout un chacun, consommateur ou jardinier amateur.

Dans son **rapport 2014**, la **FAO** (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) souligne que :
« l'on compte **plus de 570 millions d'exploitations agricoles dans le monde** [...] Plus de 90 pour cent de ces exploitations

sont **gérées par un individu ou une famille**. [...] Selon les estimations, elles occuperaient de 70 à 80 pour cent des terres agricoles. » La grande majorité d'entre-elles sont petites ou très petites, pourtant elles jouent un **rôle crucial dans la production globale de denrées alimentaires**.

De par le monde, toujours plus d'associations de solidarité internationale font le choix de poser l'agroécologie comme vecteur de développement local.

L'agroécologie présente une vraie alternative aux systèmes de

production dits conventionnels. Elle prône une approche globale de l'agriculture qui préserve la diversité et valorise la reconnaissance des savoirs et savoirs-faire paysans. En induisant une meilleure capacité de résistance des cultures face à des conditions difficiles - épisodes de sécheresse, pression des mauvaises herbes, sols appauvris, etc. -, l'agroécologie est particulièrement à même de répondre aux besoins de l'agriculture familiale.

Sous la caméra de Canal 9, H.R. Herren a ouvert le Forum organisé à l'École cantonale d'agriculture / De g. à d. : F. Meienberg, Déclaration de Berne / C. Pin, Swissaid



Forum «Agriculture familiale - Agroécologie et permaculture », du 28 au 30 mai 2015

La formation organisée par Valais Solidaire, assurée par **des spécialistes et des praticiens réputés, venus de Suisse et de l'étranger**, a permis aux participants d'acquérir des connaissances théoriques et pratiques en matière d'agriculture familiale durable.

A la grande satisfaction de tous, le programme alternait **conférences en salle, visites sur le terrain** et ... apéritifs à l'issue des sorties. Une excellente opportunité pour chacun de découvrir la richesse des spécialités valaisannes !

S'adressant à un large public, le forum a réuni aussi bien des associations membres de Valais Solidaire ou du Fédéréseau, que des enseignants ou des particuliers intéressés par le thème.

Durant trois jours, les échanges entre participants et intervenants ont été nourris, alliant compétences et intérêts, dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Le temps magnifique, **l'accueil cordial de l'École cantonale d'agriculture du Valais** et la qualité des échanges ont ravi la qua-

rantaine de participants.
Un vrai succès !

Mais l'action ne s'arrête pas là. A l'issue du Forum, Valais Solidaire a créé pour les participants de ces journées **un groupe de discussion sur la plateforme federeso.ch**, le site des fédérations cantonales de coopération. Les membres peuvent ainsi poursuivre les discussions entamées et se tenir informés des événements diffusés en lien avec l'agroécologie et la permaculture.



Un auditoire attentif ...



Photo de "famille" au premier jour du forum



L. Delaloye, Chef de cuisine à l'Ecole cantonale

Visite sur le terrain : l'Agroscope de Conthey / G. Nicolay, FIBL / F. Djerrari Benabdenbi, Terre et Humanisme Maroc / I. Lejeune, Tourism for Help, membre de la FGC.



Projets cofinancés par :
la DDC et l'Etat du Valais



98-15

Morija

Burkina Faso

Montant financé :
CHF 90'000.-
(Total projet CHF 774'523.-)

« Colibri II »

A Nobéré (Région Centre-Sud du Burkina Faso), l'économie repose sur une agriculture de subsistance et 30% de la population a une alimentation déséquilibrée et insuffisante. Dans **une approche globale** qui s'appuie étroitement sur la collaboration avec les communautés et institutions locales, Morija aide les habitants de Nobéré à :

- enrayer la **malnutrition** et développer de bonnes pratiques en matière d'**hygiène**,
- accéder à l'**eau potable**,
- gérer convenablement les sols pour assurer la **sécurité alimentaire** tout en respectant l'environnement,
- favoriser les **activités génératrices de revenus** et promouvoir l'**égalité hommes-femmes**.

Le projet Colibri II complète une première phase présentée en 2014.



99-15

Fondation CPA

Congo RDC, Mali, Togo

Montant financé :
CHF 84'700.-
(Total projet CHF 211'145.-)

« Formation à l'enseignement »

Au Congo RDC, comme dans plusieurs autres pays africains, les cadres politiques, économiques et sociaux sont peu ou pas favorables à une scolarisation régulière et efficace des enfants, malgré les déclarations politiques et la référence aux Objectifs du Millénaire en matière d'éducation. Les difficultés touchent aussi bien les élèves (pauvreté des familles, distance des écoles...) que ceux qui les instruisent (insuffisance du bagage pédagogique et culturel...).

Dans ce contexte, le CPA œuvre pour **une meilleure formation des enseignants locaux**. Il veut mettre la priorité sur « l'outillage » de ses formateurs africains, afin que ceux-ci jouent leur rôle de multiplicateurs compétents et assurent la pérennité des projets.

« Confection d'uniformes scolaires »

La région de Galgaduud - à environ 600 km au nord-est de Mogadiscio -, dévastée par des décennies de conflits claniques et ponctuée de périodes d'extrême sécheresse, est une des plus défavorisées de Somalie.

Comme dans le reste du pays, la fréquentation de l'école implique le port obligatoire d'un uniforme. Parce que celui-ci est coûteux et difficile à se procurer (manque de tailleurs dans la région), de nombreux enfants ne peuvent être scolarisés.

Par **la formation de couturières**, le projet permettra :

- d'accroître l'autonomie et le savoir-faire des femmes, ainsi que le revenu de leur famille,
- de procurer aux parents les uniformes qui ouvriront les portes des classes à leurs enfants.

Projets cofinancés par :
la DDC et l'Etat du Valais



Association

RAJO

Somalie

Montant financé :

CHF 11'000.-

(Total projet CHF 21'995.-)



100-15

« Maternité et néonatalogie »

Situé en partie dans le Sahel, le Burkina Faso compte parmi les pays les plus pauvres au monde, avec une majorité de la population dépendant de l'agriculture. La crise économique, l'augmentation du prix des denrées alimentaires et les conditions climatiques de ces dernières années rendent la situation encore plus difficile. Le domaine de la santé n'y échappe pas, car les moyens pour se faire soigner font souvent défaut. Entre Ouagadougou et Mopti (450 km), il n'y a aucun centre de néonatalogie pour une population de plus de 2 millions d'habitants!

Pour combler ce manque, le projet de l'association Persis vise à **construire et équiper** (infrastructures, personnel compétent, etc.) **une maternité et un service de néonatalogie** pour le Centre Médico Chirurgical Pédiatrique Persis (CMCPP).

Persis Valais

Burkina Faso

Montant financé :

CHF 100'000.-

(Total projet CHF 1'162'000.-)



101-15

Projets cofinancés par :
la DDC et l'Etat du Valais



Main dans la Main Sénégal

Sénégal

Montant financé :
CHF 27'090.-
(Total projet CHF 76'220.-)



102-15

« Santé, Hygiène et Nutrition »

Au Sénégal, le personnel et les infrastructures de l'Etat s'avèrent insuffisants dans le domaine sanitaire. Les moyens mobiles nécessaires à une sensibilisation de masse sont faibles et mal répartis sur le territoire.

Depuis plusieurs années, Main dans la Main Sénégal (MDM), avec l'aide de l'association locale MEF, œuvre pour **de meilleures conditions d'hygiène et de santé**, par la construction de latrines, la sensibilisation au lavage des mains et la distribution de repas équilibrés. En 2014, dans les villages bénéficiant des projets, le nombre d'enfants malades a significativement diminué et aucun n'a dû être transporté à l'hôpital ! Le projet 2015 s'adresse aux familles de la zone rurale de la région de Kaolack à 200 km au sud-ouest de Dakar.

« LedRwanda II »

Le projet "LedRwanda II" cherche à apporter aux Rwandais défavorisés et non raccordés au réseau électrique **un éclairage moderne et peu coûteux**, mis au point par la main d'œuvre locale. Les populations pauvres du Rwanda peuvent ainsi s'éclairer grâce à un équipement peu polluant, sûr et accessible. Le projet fait suite à la phase pilote qui a formé des jeunes à l'assemblage de **lampes solaires** et leur a permis de créer leur **micro entreprise**. Il vise principalement à :

- développer un support solide et durable pour les éléments à assembler, afin de produire une lampe solaire répondant aux exigences locales,
- proposer aux coopératives créées durant la phase pilote un soutien financier pour acheter du matériel et faciliter la vente à crédit,
- diffuser plus largement le concept par des cours décentralisés dans les régions plus isolées.

104-15

Rwanda Ensemble

Rwanda

Montant financé
CHF 11'290.-
(Total projet CHF 26'683.-)

Avec le soutien de la commune de :

Sion



« Formation professionnelle en entreprise »

Le projet permet à des jeunes rwandais d'**apprendre un métier**, puis les aide à **démarrer leur propre entreprise**.

Le gouvernement rwandais a, ces dernières années, réorienté son système de formation professionnelle et privilégie les cursus de courte durée en entreprise, avec des chances d'emploi immédiat. Dans leur volonté d'apporter une réponse concrète au chômage des jeunes, Grandir à Butare et son partenaire local, le Groupe nos Enfants (GNE), tiennent compte de ce changement.

Les deux associations évaluent les dossiers de demande de bourse qui leur sont soumis, puis placent les candidats retenus auprès d'entreprises qui leur dispensent une **formation en emploi**. Au terme de celle-ci, les associations aident les bénéficiaires à devenir leurs propres patrons.

« Formation professionnelle au Myanmar »

Selon l'Human Development Report 2014, le Myanmar est l'un des états les moins développés au monde, avec près de 26 % de sa population au-dessous du seuil de la pauvreté. Les jeunes, surtout les filles, sont les premières victimes de cette situation: sans qualifications, obligés de mendier ou de faire des travaux à très faible revenus, ils sont exposés aux violences de toutes sortes, à la criminalité, à la maladie et à la prostitution.

Pour les soutenir, le projet de FXB privilégie **une approche holistique** qui développe à la fois leurs aptitudes professionnelles, sociales et personnelles: **formation** solide et pratique **dans un métier choisi** (couture, décoration, travail du métal...), mais aussi santé, prévention, liens communautaires et estime de soi sont abordés de manière globale, pour offrir un avenir sain aux bénéficiaires.

Projets cofinancés par :
la DDC et l'Etat du Valais



Grandir à Butare

Rwanda

Montant financé :
CHF 12'016.-
(Total projet CHF 18'914.-)



105-15

FXB International

Myanmar

Montant financé :
CHF 50'000.-
(Total projet CHF 150'050.-)



106-15

16 Projets soutenus

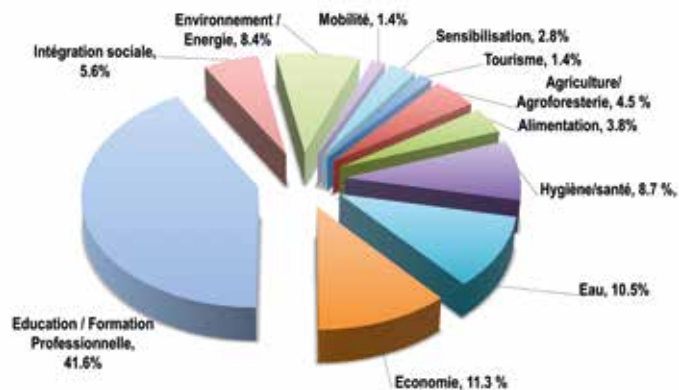
Détail du financement des projets

PROJETS	2015	2014
Financement des projets des AM - non affecté	20'600.00	11'200.00
Morija non affecté	13'000.00	1'600.00
Idées'Elles non affecté	2'000.00	3'000.00
Hôpital de Galagala non affecté	0.00	1'000.00
FXB International non affecté	4'000.00	600.00
Apprentis du Monde non affecté	0.00	5'000.00
AKT non affecté	100.00	0.00
Fondation Casa Juan Diego	1'500.00	0.00
Financement des projets des AM - affecté	399'483.00	306'680.00
Affect. fin. Projets Apprentis du Monde	10'000.00	18'000.00
Affect. fin. Projets FXB International	49'800.00	56'000.00
Affect. fin. Projet Frère Régis Balet	1'600.00	0.00
Affect. fin. Projets AKT	17'000.00	19'000.00
Affect. fin. Projet Idées'Elles	9'500.00	21'000.00
Affect. fin. Projet MEA	2'000.00	19'000.00
Affect. fin. Projets Morija	51'000.00	48'400.00
Affect. fin. Projets Persis Valais	58'000.00	0.00
Affect. fin. Projet RAJO	10'500.00	0.00
Affect. fin. Projet Rwanda Ensemble	12'900.00	7'000.00
Affect. fin. Projet LivingEducation	20'000.00	9'000.00
Affect. fin. Projet Main dans la Main Sénégal	19'500.00	7'280.00
Affect. fin. Projet Nepalko Sathi	2'000.00	0.00
Affect. fin. Projet Pa'i Puku	3'725.00	10'000.00
Affect. fin. Projet Siargao Masaya	868.00	0.00
Affect. fin. Projet M'Boa	3'500.00	0.00
Affect. fin. Projet Grandir à Butare	16'500.00	0.00
Affect. fin. Projet Fondation CPA	85'700.00	47'000.00
Affect. fin. Projet Projet Nauyaca	20'890.00	20'000.00
Affect. fin. Projet Hôpital de Galagala	0.00	25'000.00
Affect. fin. Projet Magasins du Monde VS	4'500.00	0.00

Projets soutenus par VALAIS SOLIDAIRE : Depuis sa création en 2000 (brun) et en 2015 (rouge).



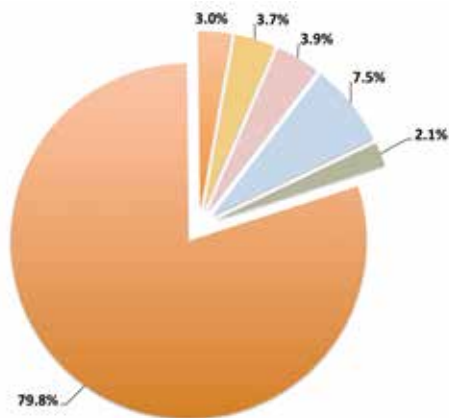
Répartition thématique des projets soutenus par VALAIS SOLIDAIRE depuis sa fondation.



Les associations membres sont le cœur de Valais Solidaire. A l'issue de l'assemblée générale 2015, la fédération compte **33 membres** :

1		Aide Katihoé Togo (AKT)	www.akt-togo.ch
2		Apprentis du Monde (ADM)	www.apprentisdumonde.ch
3		Association a-b-c-d	www.a-b-c-d.net
4		Association François-Xavier Bagnoud	www.fxb.org
5		Association Frère Régis Ballet	www.frereregis-tchad.ch
6		Association Hôpital de Galagala	www.hopital-galagala.ch
7		Association Idées'Elles	www.idees-elles.ch
8		Association Internat de M'Boa	roland-salamin@varioweb.ch
9		Association le Paradis	www.leparadis.ch
10		E-CHANGER, Valais	www.e-changer.ch
11		Fondation pour le développement durable des régions de montagne (FDDM)	www.fddm.ch
12		Fondation CPA	www.fondationcpa.ch
13		Fondation Casa Juan Diego	www.padregabriel.ch/casa-juan-diego/
14		Frères de nos Frères	www.fdnf.org
15		Grandir à Butare	www.assgab.ch
16		Human Action International	www.ha-int.org

17		Kumara	www.kumara-ong.ch
18		Living Education	www.livingeducation.org
19		Liziba Suisse	www.liziba.org
20		Magasins du Monde Valais	www.mdm.ch
21		Massanga Education et Assistance (MEA)	www.meamasanga.org
22		Main dans la Main Sénégal	www.mdmsen.ch
23		Médicaments pour tous	www.m-p-t.org
24		Morija	www.morija.org
25		Nepalko Sathi	www.nepalko-sathi.com
26		OSEO, Œuvre suisse d'entraide ouvrière	www.oseo-vs.ch
27		Association Suisse Pa'i Puku	www.association-suisse-paipuku.ch
28		Persis Valais	www.persis.valais.free.fr
29		Projet Nauyaca	www.projetnauyaca.org
30		RAJO	www.association-rajo.ch
31		Rwanda Ensemble	www.rwens.ch
32		Siargao Masaya	www.siargao-masaya.org
33		Unipartage	www.unipartage.ch



- FINANCEMENT DES PROJETS des associations membres
- Part bureau pour PROJETS
- ACTIVITÉS D'INFORMATION & Part bureau pour information & sensibilisation
- FORMATION ET ATELIERS & Part bureau pour formation
- BUREAU : Promotion de la qualité, Développement institutionnel, Relations & Synergies entre AM, Fédéréseau, Administration, Partenariats collectivités publiques
- CHARGES D'EXPLOITATION

Bilan au 31 décembre 2015

	2015	2014
ACTIFS		
Actifs circulants	290'140.20	324'933.80
Liquidités	272'538.17	316'730.30
Débiteurs	17'438.00	6'535.00
Actifs transitoires	164.03	1'668.50
Baillleurs de fonds	23'500.00	0.00
DébitEUR Communes valaisannes	23'500.00	0.00
Total de l'actif	313'640.20	324'933.80
PASSIFS		
Capitaux étrangers à court terme	396.30	3'069.75
Créanciers	135.50	311.25
Primes Caisse Compensation	162.00	2'249.40
Primes LAA, APG mal. coll.	98.80	509.10
Passifs transitoires	0.00	0.00
CAPITAUX DES FONDS		
Capital lié (fonds affectés pour projets)	267'147.00	284'704.00
Fonds Canton Valais pour projets	101'770.00	107'318.00
Fonds DDC pour projets	141'877.00	167'886.00
Fonds Communes pour projets et activités	23'500.00	9'500.00
Fonds de réserve		
Fond Loterie Romande	0.00	0.00
CAPITAL DE L'ASSOCIATION		
Capital libre	46'096.90	37'160.05
Capital de l'association	37'160.05	38'894.05
Résultat de l'exercice	8'936.85	-1'734.00
Total du passif	313'640.20	324'933.80

Compte d'exploitation 2015

	2015	2014
PRODUITS	536'576.00	411'560.00
Produits propres	116'593.00	93'680.00
Cotisations des membres	9'900.00	9'900.00
Contributions de Conduite de Projets (CCP)	33'479.00	34'660.00
Conférences, expos., vente livre «Outils gestion»	0.00	0.00
Produits exceptionnels, dons	100.00	500.00
Contributions pour activités fédération	60'474.00	48'000.00
Contribution Loterie Romande	3'000.00	0.00
Contributions formations	9'640.00	620.00
Produits affectés aux projets	419'983.00	317'880.00
Canton VS, «Fond du Conseil d'Etat»	155'548.00	146'132.00
Direction du Dév. et Coopération (DDC)	211'935.00	160'548.00
Financement Communes VS pour projets - affecté	32'000.00	0.00
Financement Communes VS pour AM - non affecté	20'500.00	11'200.00

* Pour le détail du financement des projets, voir p. 16

	2015	2014
CHARGES	526'355.00	413'321.80
Financement des projets * des AM - non affecté	20'600.00	11'200.00
Financement des projets * des AM - affecté	399'483.00	306'680.00
Charges de fournitures et de prestations		
Frais de personnel	78'900.25	79'802.50
Charges de personnel	58'544.80	58'321.20
Charges sociales	19'755.55	20'387.25
Autres charges du personnel	599.90	1'094.05
Charges d'exploitation	11'134.65	10'565.65
Charges des locaux	7'598.70	6'848.60
Administration et informatique	3'535.95	3'717.05
Formations et ateliers	12'762.10	939.95
Ateliers, Forum "Agroécologie & Permaculture"	12'651.05	939.95
Frais Commission technique (CT)	111.05	
Activités d'information	3'475.00	4'133.70
Imprimés et rapports	500.00	1'195.00
Manifestations, expositions, etc.	0.00	1'718.70
Production de matériel (affiches, etc.)	0.00	0.00
Site web	780.00	0.00
Traductions	2'195.00	1'220.00
AMORTISSEMENTS	0.00	0.00
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	10'221.00	-1'761.80
Résultat financier	1'284.15	-27.80
Frais de banques et de chèques postaux	48.55	769.60
Produits financiers	-504.40	-797.40
Pertes sur débiteurs	1'740.00	0.00
Résultat de l'exercice	8'936.85	-1'734.00



VALAIS SOLIDAIRE

Av. du Léman 3
CH - 1870 Monthey
Tél. : 024 472 72 39
Mobile : 079 683 74 47

valais.solidaire@gmail.com
info@valaissolidaire.ch

www.valaissolidaire.ch